

**Le ministre
du travail
confirme le
renouvellement
des 15 000 CAE**

FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

Le ministre du travail vient de confirmer par courrier aux Préfet de Région en date du 13 juin que « *le gouvernement a décidé sans attendre de mobiliser un supplément de 80 000 contrats (60 000 contrats CUI- CAE). »*

Il précise également que la circulaire technique de mise en oeuvre sera transmise aux Préfets de Région dans les prochains jours. Contraint de prendre en compte les nombreux jugements de prud'homme qui condamnent l'Education nationale pour défaut de formation proposée aux CAE (EVS), le courrier mentionne que le gouvernement a « *besoin de travailler avec les régions sur la formation des bénéficiaires des contrats aidés »*

Pour la FNEC FP FO si ce courrier est une réponse positive à notre demande de reconduction des 15 000 CAE arrivant à terme entre juin et septembre, il n'en demeure pas moins que chacun des personnels actuellement sous contrat n'a aucune garantie d'être repris à titre individuel.

Autant de raisons pour que dans chaque département les sections fédérales de la FNEC FP FO organisent les délégations aux autorités pour déposer tous les dossiers individuels des EVS qui sont en attente du renouvellement de leur contrat (CAE CUI) afin que tous et chacun voient leur contrat reconduit.

- **Réemploi de tous les contrats aidés EVS ; AVS ; Assistant d'éducation.**
- **Une véritable formation professionnelle financée par l'Etat.**
- **Ouverture de négociations pour leur intégration dans un corps de la Fonction publique d'Etat**

Montreuil le 2 juillet 2012